

Lettre d'informations municipales



N° 73 - Décembre 2015

Au Sommaire :

Le mot de Madame le Maire

Etat civil

Extraits de comptes rendus du conseil municipal

Au fil des dossiers

Les associations

Horaires d'ouverture de la Mairie :

• Lundi : 14h30 -18h30

• Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi :
9h-12h

• Résolution de problèmes locaux : un cahier de doléances est disponible en Mairie

Vous pouvez rencontrer les élus sur rendez-vous :

• Lundi 16h-18h :

Claudine COURT / André TARDY

• Mardi 10h-12h: René HRYNIOW

• Mercredi 10h-12h :

Claudine COURT / Gisèle MELONI

• Jeudi 10h-12h : René HRYNIOW

• Vendredi 10h-12h :

Claudine COURT / André TARDY

Horaires de la bibliothèque (gratuite) :

• Mercredi : 11h30-12h30

• Vendredi : 15h30-18h30

• Samedi : 11h-12h

Horaires d'hiver de la déchetterie de Montrond (du 1^{er} octobre au 31 mars) :

• Lundi : 14h - 17h

• Mardi au Samedi : 10h - 12 h et 14h - 17h

• Dimanche : 10h - 12h

Les déchetteries sont fermées les jours fériés

Informations consultables sur le site de la mairie

Mairie de Boisset-lès-Montrond

Place de l'église

42210 Boisset-lès-Montrond

Tél. : 04 77 54 40 16

Courriel : mairie.boisset42@wanadoo.fr

Site de la mairie :

www.boisset-les-montrond.com

Site d'André Viillard :

www.boissetlesmontrondphotos.fr

Le mot de Madame le Maire

Je ne peux commencer ce mot sans évoquer les attentats terroristes survenus vendredi 13 novembre 2015. J'ai une pensée particulière pour toutes les familles des victimes. C'est notre démocratie, notre société qui sont touchées, restons unis et solidaires.

Comme chaque fin d'année nous préparons le Noël de nos aînés qui aura lieu dimanche 6 décembre à la salle des fêtes et organisé par les membres du CCAS qui s'investissent pour la réussite de cette journée. Des colis sont également préparés pour les personnes qui ne peuvent assister au repas.

Nous continuons toujours de travailler à la réfection des bâtiments communaux afin de garantir le meilleur entretien et d'améliorer leur performance énergétique.

S'agissant du dernier bulletin de l'année 2015, je tiens à remercier tous ceux qui s'investissent dans le village pour qu'à BOISSET il fasse bon vivre.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année. Profitez bien de vos familles et amis en ayant toujours un geste envers les personnes en difficultés.

Comme chaque année, nous vous invitons pour les vœux de la municipalité jeudi 14 janvier 2016 à 19 heures.



Claudine COURT



La cérémonie commémorative officielle du 11 novembre s'est déroulée en matinée à Chalain le Comtal, en présence de nombreux enfants de la commune.



NAISSANCES

Sincères félicitations aux parents de :

- Kenai POLLET, né le 10 octobre, 28, route du Canal,
- Esteban & Mathieu PATAUD, nés le 20 octobre 5, lotissement Lavergnat
- Margaux MIESZCZAK, née le 22 octobre, 6, lotissement Lavergnat
- Emy POUILLON, née le 11 novembre 12, chemin de la Dame
- Tom BERGER, né le 16 novembre, 1, chemin de la Dame,
- Elena TERRAT, née le 20 novembre 1, lotissement de Grataloup.

MARIAGE

Toutes nos félicitations à :

- Medhi LBRAI et Fayza BLAL, le 10 octobre
- Marciel SABIK et Sonya EL HAJJAM, le 21 novembre.

DÉCÈS

Nos sincères condoléances à la famille de Christian BASSET, décédé le 30 octobre à l'âge de 81 ans.

ÉLECTIONS RÉGIONALES les 6 et 13 décembre

LA MAIRIE SERA FERMÉE les 28 et 29 décembre mais reste ouverte les 30 et 31 décembre aux horaires habituels (derniers jours d'inscription sur les listes électorales)

RECENSEMENT DE LA POPULATION du 20 janvier au 20 février.

Compte rendu du Conseil Municipal du 16 septembre 2015

CONVENTION DE FONCTIONNEMENT RÉSEAU INTERCOMMUNAL DES BIBLIOTHÈQUES DE LOIRE FOREZ a été signée.

APPROBATION DEVIS PLATEFORME CITY STADE – DEMANDES DE SUBVENTIONS : Madame le Maire rappelle que l'installation d'un city stade est prévue sur ce mandat. Il est nécessaire de créer une plateforme de support pour cet équipement, l'entreprise Eiffage est retenue. Une demande de subvention parlementaire auprès de la sénatrice Cécile CUKIERMAN pour ce projet a été faite. Le Conseil, 8 voix pour, 1 contre et 4 abstentions, approuve ces travaux et le financement.

AUTORISATION LANCEMENT PROGRAMME D'ÉTUDES AVEC LE DÉPARTEMENT DES OPÉRATIONS DE SÉCURITÉ 2016 ET DEMANDES DE SUBVENTIONS : il est proposé d'inscrire la sécurisation de la RD105 entre le mode doux (au niveau du garage GRANGE) et la salle des sports.

AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMME : l'ordonnance présentée le 25 septembre 2014 a modifié les dispositions législatives de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Les gestionnaires des Etablissements Recevant du Public (ERP) et les Installations Ouvertes au Public (IOP) ont désormais la possibilité, pour mettre leurs établissements en conformité avec les obligations d'accessibilité, de s'engager par la signature d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap).

POINT CIMETIÈRE : conformément à ce qui avait été prévu, 3 concessions ont été reprises. Il est rappelé qu'aucune concession n'est accordée à l'avance, ni dans le cimetière, ni dans le columbarium. Un audit gratuit sur le cimetière aura lieu le 6 octobre à 14h en mairie. Un devis a été demandé à Magnus pour la gestion du cimetière, afin d'enregistrer les infos à partir d'un fichier excel. Pour info, la CALF a passé une convention avec St Etienne Métropole pour la construction d'un nouveau crématorium.

PRÉSENTATION DES RAPPORTS D'ACTIVITÉ : présentation des différents rapports d'activité de la CALF (transports, ordures ménagères et assainissement) et du SIVAP (eau potable et assainissement). Ils sont à la disposition de tous en mairie.

CONVENTION D'INSTALLATION ET MAINTENANCE D'UN SYSTÈME DE TÉLÉRELÈVE : le Conseil autorise, à l'unanimité, Madame le Maire à signer cette convention d'installation et de maintenance d'un système de télérelève des compteurs d'eau avec la SAUR et le SIVAP.

TRANSFERT DU DOCUMENT D'URBANISME À LA CALF : le législateur considère que l'intercommunalité est l'échelle la plus pertinente pour coordonner les politiques d'urbanisme, d'habitat et des transports. Du fait de la réalité du fonctionnement et de l'organisation des territoires, l'intercommunalité permet en effet une mutualisation des moyens et des compétences et exprime la solidarité entre les territoires. Le conseil municipal approuve ce transfert de la compétence.

CONVENTION D'OCCUPATION DE DOMAINES PRIVÉS DE LA COMMUNE : il est rappelé qu'une convention devrait être établie avec tous les occupants du domaine privé de la commune. Et toute occupation doit avoir un prix, qui peut être l'entretien du terrain. Ces conventions sont toujours établies à titre précaire, suite à une demande, elles peuvent être proposées en contrepartie de l'entretien du terrain communal. Un recensement de tous les lieux du domaine public sera réalisé afin d'établir les conventions avec les occupants.

CONVENTION ÉCLAIRAGE PUBLIC : en matière d'éclairage public, la CALF préconise 1 candélabre pour 7 habitants, de ce fait, il faut supprimer une dizaine de candélabres. L'éclairage des lotissements privés va être « restitué » aux copropriétaires. Pour la mise en place de l'extinction de 23h à 5h, une seule horloge sera à la charge de la commune, soit environ 1500 € prélevés sur l'enveloppe voirie communautaire.

DÉCISION MODIFICATIVE : afin de solder le dossier COCS, Madame le Maire demande au Conseil de prendre une décision modificative.

ADHÉSION SAGE : le Conseil Municipal décide de ne pas renouveler son adhésion au service d'assistance à la gestion énergétique mis en place par le SIEL : 1 abstention et 12 contre.

QUESTIONS DIVERSES :

- Démission de Fabien MOUTON, conseiller municipal.
- Agents techniques : embauche de Lucien LAURENDON en CDD jusqu'au retour des titulaires. Une réunion de médiation a eu lieu en juillet avec le personnel, la CFDT et le Centre De Gestion du personnel communal de la Loire.
- Recensement 2016 : prévoir le recrutement de 2 ou 3 agents recenseurs pour la collecte (ou la campagne) de janvier & février 2016.
- Nettoyage de la commune : en partenariat avec le CENTRE LECLERC un nettoyage de la commune aura lieu les 25 et 26 septembre. Vendredi après-midi, l'école et les Chambons œuvreront, samedi matin, tous les bénévoles seront les bienvenus. Le PC de l'opération sera à la salle des sports.

RAPPEL : nous vous rappelons qu'un cahier est à votre disposition en mairie pour recueillir vos remarques et suggestions, vous pouvez également vous connecter sur le site de la mairie www.boisset-les-montrond.com

Préservation des voies communales lors de labours

CODE RURAL Rappel : « Article L161-1 »

« Les chemins ruraux sont les chemins appartenant aux communes, affectés à l'usage du public, qui n'ont pas été classés comme voies communales. Ils font partie du domaine privé de la commune. »

Ils se distinguent donc des voies communales qui sont classées dans le domaine public communal, voies pour la plupart transférées à la Communauté d'Agglomération Loire Forez.

Il est rappelé aux exploitants terriens (agriculteurs, etc.), de respecter ces différentes voies lors de labours profonds et afin d'éviter tout contentieux, de rester éloigné de l'emprise de ces voies.

La stabilité de ces voies dépend de ces règles de bon voisinage, et préserve leur durabilité.

Veillez respecter notre voirie lors des travaux agricoles.

Travaux d'hivernage

Il est rappelé que l'entretien des trottoirs incombe aux riverains au droit de leur propriété. En cas de neige ou de verglas, vous devez participer au déneigement et/ou au sablage de ces accotements ou trottoirs. Pensez donc dès à présent à vous procurer du sel de déneigement avec un mélange de pouzzolane (si possible).

Merci pour votre compréhension.

Stationnement Chemin de la Passerelle (Police de Voirie)

Le stationnement est à proscrire en dehors des emplacements prévus.

La présence de véhicules en dehors des emplacements matérialisés crée une gêne et sera verbalisable. Le stationnement ne peut excéder huit jours. Veuillez respecter cette restriction, un arrêté de police de voirie sera pris avec la signalétique adaptée.

Téléphonie ADSL / VDSL, arrivée de l'internet haut débit à Boisset-les-Montrond et Unias

Désaturation et amélioration du trafic pour une bonne partie de la commune. Vous avez pu remarquer la présence d'une nouvelle armoire téléphonique sur le côté du parking de l'école.

Certains habitants de Boisset-les-Montrond et Unias auront accès à l'internet haut-débit VDSL grâce à la création d'un nœud de raccordement d'abonnés sur la commune de Boisset-les-Montrond et à la construction d'une fibre optique depuis Montrond-les-Bains.



Avec la mise en service de ce nouvel équipement financé par Orange, ces habitants disposeront à partir du 15 décembre d'internet par VDSL avec d'excellents débits jusqu'à 50 Mbits/s.

Concernant Boisset-les-Montrond, 292 foyers situés au centre et au sud de la commune disposeront de cette technologie. Les habitants du Nord de la commune ne sont pas encore concernés par cette opération et restent desservis par le central de Montrond-les-Bains.

Pour plus d'informations, appelez le 1014 ou rendez-vous à la boutique Orange de Montbrison.

Éclairage public

Le 25 novembre, un arrêté municipal a été pris concernant l'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h sur la commune.

Entretien des chemins ruraux

« reliquat du Programme 2015 ».

Une deuxième phase de réfection des chemins ruraux est en cours. Les travaux sont réalisés par l'entreprise Colas pour 700 mètres linéaires.



Restriction de circulation sur certains chemins ou espaces privés de la Commune (arrêté municipal du 7 juillet 2014)



L'interdiction de circulation des engins motorisés sur certains chemins de randonnée n'est pas toujours respectée malgré la signalisation existante.

Des dispositifs plus efficaces ont donc été mis en place pour préserver nos chemins.



DÉGRADATIONS À LA SALLE DES FÊTES :

Nous déplorons de nouvelles dégradations :

- porte et boîtier de sécurité pour coupure d'urgence arrachés, d'où panne de chauffage,
- porte de la chaufferie forcée,
- chéneaux arrachés,
- portes donnant sur la terrasse forcées
- porte boîtier compteur électrique arrachée à l'entrée
- poignée porte cuisine extérieure et porte latérale cassées
- poubelles remplies de canettes périmées ...

Ces poubelles sont **exclusivement** réservées aux usagers de la salle des fêtes.

RECENSEMENT DE LA POPULATION



Il sera assuré par des agents recenseurs du 20 janvier au 20 février 2016 ; à cette fin, la commune recherche trois personnes dont une à temps réduit. Celles-ci suivront une formation à partir de mi-décembre.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire à la mairie.

BIBLIOTHEQUE



Réservez les dates du 22 janvier à 20h - et du 23 janvier 2016 - de 10h à 16h !!!

Il y aura du POLAR dans l'air, à la bibliothèque de Boisset !

VENEZ NOMBREUX, ADOS, ADULTES :

- mener votre enquête policière sur tablettes numériques,
- écouter des extraits de musiques de films,
- visualiser des extraits de films,
- rencontrer Françoise CHAPELON, auteure Boissetaire de romans policiers....

CCAS

Le CCAS rappelle que le repas des Aînés aura lieu dimanche 6 décembre 2015 à 12 heures à la Salle des Fêtes de Boisset.

JEUNESSE

City stade

Le projet avance ; il est nécessaire de réaliser une plate-forme de 28x16m pour stabiliser le terrain.

Il est donc prévu de commencer les travaux avant la fin de l'année 2015.

Sur cette plate-forme sera tracé, en 2016, un terrain de basket de 26x14m.

Ce terrain, non homologué pourra servir d'entraînement aux différentes équipes du CJS, lequel subventionne ce projet à hauteur de 20 000€.

Il est bien entendu que tous les enfants du village pourront pratiquer foot, tennis, volley et basket sur ce nouvel espace de jeux.

Visite de l'Assemblée Nationale

Les membres du Conseil Municipal se sont offerts une visite de l'Assemblée Nationale sur invitation de Monsieur le député Dino Ciniéri. Lors de cette rencontre, M. le Député a remis à Mme le Maire la médaille de l'Assemblée Nationale.



LES ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes : LA FÊTE DU VILLAGE EN DANGER



Après 13 années d'une participation très active, Nathalie GRANGE se retire de la présidence. Isabelle GIRAUD et Ginette KANOU démissionnent également.

LA FETE DU VILLAGE 2015 s'est déroulée sans encombre, le beau temps était au rendez-vous. Pour 30 classards (un record), trois jours durant, le Comité des Fêtes, aidé de quelques parents, a œuvré pour le plaisir de chacun.

Le déplacement autour de la Mairie, la location des différents barnums, du plancher et du podium ont occasionné un léger déficit. Cependant avec un fond de caisse de plus de 7000€ la fête du village 2016 ne serait pas en danger mais le Comité des Fêtes va manquer de bras. En effet, cette année déjà, au « jour J » seuls 6 membres du comité sur 9 ont pu répondre présents pour prendre en charge les différentes tâches.

SI VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER A CETTE FÊTE, SI VOUS SOUHAITEZ QUE, POUR LA PLUS GRANDE JOIE DE NOS CLASSARDS ET DE NOUS TOUS, CELLE-CI SE MAINTIENNE QUELQUES ANNEES ENCORE, FAITES-VOUS CONNAÎTRE.

Si dès 18 ans vous avez envie de donner un peu de temps pour maintenir un événement boissetaire qui perdure depuis des dizaines d'années, faites-vous connaître par mail : florence.briancon@wanadoo.fr

Une réunion d'information aura lieu jeudi 10 décembre à 20h à la salle des Fêtes .

Boule de la Mare

- L'assemblée générale se déroulera vendredi 4 décembre à 18h.
- Les horaires d'ouverture hebdomadaire sont les suivants :
lundi, mercredi et vendredi de 15h à 19h

Sou des écoles

Le Sou des écoles remercie les élèves de CM1 et CM2 présents samedi 24 octobre pour leur participation active à la vente de brioches et les Boissetaires pour leur bon accueil et leur générosité. Cette nouvelle manifestation permettra l'achat de livres pour l'école et contribuera à un futur voyage scolaire.

Nous rappelons également que nous organisons notre concours de belote samedi 5 décembre.

Club Amitiés Loisirs

Activités à venir :

- Mardi 22 décembre 2015 : repas de fin d'année à 12 heures au local habituel,
- Mardi 5 janvier 2016 : assemblée générale à 14 heures à la salle des Fêtes

Les nouveaux adhérents sont toujours les bienvenus. Si vous êtes intéressés, contactez le président : andre.viallard@wanadoo.fr

Correspondant « Le Progrès »

André VIALlard a décidé d'arrêter son activité de correspondant.

Nous tenons à le remercier pour sa disponibilité, son engagement pour rapporter régulièrement et faire publier les différents événements de la vie du village pendant plus de cinq ans.

Nouchine CADILLAT, correspondante Montrondaise, assure l'intérim, est joignable au 06 89 97 76 26 ou cadillat3@aol.com